



# GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

PAYS DE L'ARRONDISSEMENT  
DE SARREGUEMINES

## Evaluation à mi-parcours du programme LEADER du GAL de l'Arrondissement de Sarreguemines 2014-2020

### LES AXES DU PROGRAMME LEADER

1. Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi
2. Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales
3. Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande
4. Développer des projets de coopération
5. Animer, gérer et communiquer sur la stratégie LEADER

### LA DEMARCHE D'EVALUATION



#### Objectifs :

- Analyser la mise en œuvre du programme
- Evaluer la valeur ajoutée de LEADER sur le territoire
- Définir les bonnes pratiques pour la suite du programme

#### Méthodologie : Quantitative et Qualitative

- ➔ Analyse de suivi des projets et du tableau de bord
- ➔ 9 entretiens auprès des porteurs de projets, des membres du comité de programmation et de l'équipe technique.
- ➔ 14 questionnaires auprès des porteurs de projets et des membres du comité de programmation.

## LES RESULTATS D'EVALUATION

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat d'avancement</b></li> <li>- 50 dossiers déposés.</li> <li>- 1 515 185,09 € investis sur le territoire dont : 984 870,31 € programmés (65% de l'enveloppe)</li> <li>- <b>Taux de paiement</b> faible : 27%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les bénéficiaires de LEADER</b></li> <li>• 91% des projets sont portés par des <b>structures publiques</b></li> <li>• Représentation <b>faible</b> des <b>porteurs de projets privés (9%)</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La stratégie LEADER</b></li> <li>- Une thématique majoritairement présente : <b>le tourisme</b>.</li> <li>- Un comité de programmation <b>impliqué</b> et <b>utile</b> pour les porteurs de projets grâce aux échanges</li> <li>- Une équipe technique <b>disponible</b> et <b>réactive</b> pour l'accompagnement d'un dossier LEADER</li> <li>- Une <b>démarche ascendante</b> très appréciée par les membres du comité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La plus-value de LEADER</b></li> <li>- Un partenariat public-privé apprécié par les membres du comité de programmation.</li> <li>- Un <b>accélérateur</b> de projets.</li> <li>- Des <b>projets de qualité</b> et <b>innovants</b></li> <li>- Un <b>levier financier</b> important pour les porteurs de projets. Un <b>levier des fonds nationaux</b> important.</li> <li>- Création d'<b>emplois direct</b> et <b>indirect</b> sur le territoire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés</b></li> <li>- Une <b>lourdeur administrative</b> qui complique la mise en œuvre du programme sur le territoire et qui pèse sur les porteurs de projets.</li> <li>- Des <b>délais de paiement trop longs</b> qui pèsent sur la trésorerie des porteurs de projets.</li> </ul>	

## LES RECOMMANDATIONS POUR 2021-2027

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La stratégie LEADER</b></li> <li>- Ajouter un <b>critère innovation</b> à la grille de sélection des fiches actions. (Est-ce que le projet propose quelque chose de nouveau sur le territoire du GAL ? A cela peut s'ajouter une notation sur le degré d'innovation)</li> <li>- Elaborer une fiche action autour de la <b>transition numérique</b> et <b>énergétique</b>.</li> <li>- <b>Maintenir un équilibre entre les fiches actions</b> pour que les autres fiches puissent se dévoiler sur le territoire.</li> <li>- Soutenir davantage les porteurs de projets privés en établissant un <b>partenariat</b> avec La caisse de Dépôts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les bénéficiaires de LEADER</b></li> <li>- Mettre un <b>quota</b> en place pour réguler le nombre de dossiers d'acteurs privés et publics.</li> <li>• <b>Le comité de programmation</b></li> <li>- Etablir un <b>système de vote anonyme</b> pour obtenir un vote « juste » envers les projets.</li> <li>- Communiquer autour des projets soutenus pour <b>valoriser</b> les projets LEADER.</li> </ul>
---	---

- <b>Communiquer</b> autour du programme pour attirer les potentiels porteurs de projets privés.	
--	--

## COMPARAISON DES DEUX GAL

L'évaluation à mi-parcours du programme LEADER 2014-2020 s'est faite en coopération avec le GAL des Vosges du Nord. Il s'agit de leur première candidature au dispositif.

Item	GAL des Vosges du Nord	GAL de l'Arrondissement de Sarreguemines
Description du GAL	Nouveau GAL	2 <sup>ème</sup> programmation (2007-2013)
Enveloppe LEADER	1 371 410 €	1 515 185 ,09€
Nombre de dossiers déposés	39	50
Taux de sélection	70% (Soit 1 063 785,79 €)	73,76% (Soit 1 117 640,35 €)
Taux de programmation	20%	65%
Taux de paiement	7%	27%
Fiche action la plus représentée	Fiche Action « Economie locale »	Fiche Action du « Tourisme »
Statut porteur de projet majoritaire	Equilibre entre les acteurs privés et publics	Acteurs publics fortement majoritaires à 91%. Acteurs privés peu représentés.
Système de vote	Vote anonyme à l'aide d'un boîtier électronique	Vote à main levée